

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1225 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1225

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 juin 1967

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro
1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

L'agent journalier de 6e catégorie Souleiman Egueh Elabe, précédemment en service à l'Hôpital Peiltier en qualité d'aide comptable, est licencié de son emploi, à compter du 10 avril 1967, pour abandon de poste. L'intéressé, qui comptait à cette date deux ans trois mois quinze jours de service, ne pourra prétendre au bénéfice de l'indemnité de licenciement prévue en application des dispositions de l'article 13 de la Convention collective précitée. Il sera alloué à M. Souleiman Eguüueh Elabe une indemnité égale à vingt-six jours calendaires de salaire au titre de congé payé non pris.